

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

16 janvier 2025

---

DIVERSES DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE EN  
MATIÈRE ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE, ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE, DE  
TRANSPORT, DE SANTÉ ET DE CIRCULATION DES PERSONNES - (N° 631)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 174

présenté par  
M. Sitzenstuhl

-----

**ARTICLE 7**

I. – À la fin de l'alinéa 28, supprimer les mots :

« , ce qui inclut, lorsque l'entité y est soumise, l'obligation mentionnée au sixième alinéa de l'article L. 2312-17 du code du travail ».

II. – En conséquence, à la fin de l'alinéa 49, supprimer les mots :

« , ce qui inclut, lorsque l'entité y est soumise, l'obligation mentionnée au sixième alinéa de l'article L. 2312-17 du code du travail ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Suppression de surtranspositions.